

Association à but non lucratif, **airelle** défend, depuis sa création en 1989, le droit à l'initiative et à l'entrepreneuriat pour tous. Sa mission est d'accompagner les personnes dans leurs démarches professionnelles et dans la construction de leurs projets de création ou reprise d'activité. Dans le cadre de son développement, l'association recrute :

un(e) conseiller(e) en création / reprise d'entreprise.

Descriptif du poste :

Vous accompagnerez des porteurs de projet de création et reprise d'entreprise à toutes les étapes de leur démarche de création : diagnostic de l'état d'avancement du projet et de l'adéquation personne / projet / territoire, aide à la réalisation de l'étude de faisabilité humaine, économique, et financière du projet, suivi dans les premiers mois du démarrage.

Qualités requises : Rigueur, sens de l'écoute, réactivité, capacité d'adaptation.

Lieu de travail : Corrèze

Type de contrat : CDI

Formation : BAC + 3 (minimum) en développement local, gestion, économie, administration des entreprises.

Connaissances et compétences recherchées :

- Connaissance générale de la gestion d'entreprise, du droit et de la stratégie commerciale,
- Aisance relationnelle et capacité d'écoute et de synthèse,
- Conduite d'entretiens individuels et d'animation collective,
- Méthodologie de construction de projet.

Une expérience dans les métiers de l'accompagnement et de la création d'activité serait un plus.

Durée hebdomadaire de travail : 35h mensualisé

Déplacements : fréquents sur le département corrézien (permis B et véhicule personnel demandés)

Salaire indicatif : 1700 € à 2 000 € brut selon profil

Taille de l'entreprise : moins de 10 salariés

Secteur : Conseil en création et reprise d'activité

Poste à pourvoir dès que possible

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre CV et une lettre de motivation à :

airelle

ZA Les Vergnes

19330 Saint Germain les Vergnes

direction@airelle.org